



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Versement anticipé de subventions et participation avant vote du budget
primitif
Exercice 2016**

DE20151214_47

Conseil municipal du 14 décembre 2015

Rapporteuse :
Danielle CHAUVET

Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015
Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

D É V E L O P P E M E N T T E R R I T O R I A L

Versement anticipé de subventions et participation avant vote du budget primitif Exercice 2016

Vie Associative
id : 1127

Conseil municipal
14 décembre 2015

47

Rapporteure : Danielle CHAUVET

La Ville apporte chaque année son concours à la vie associative par l'octroi de subventions.

Le budget primitif 2016 sera proposé au vote du Conseil Municipal le 21 mars 2016. Aussi, il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à verser par avance une partie des subventions et participation de l'exercice 2016 aux associations et organismes suivants :

ASSOCIATIONS / ORGANISMES	MONTANT DE L'AVANCE
ANGOULEME CHARENTE FOOTBALL CLUB	20 000 euros
SOYAUX-ANGOULEME XV CHARENTE	20 000 euros
ANGOULEME CHARENTE HANDBALL	20 000 euros
CSCS/MJC LOUIS ARAGON	20 000 euros
CSCS/MJC SILLAC GRANDE GARENNE – FREGENEUIL	20 000 euros
CSCS/CAJ DE LA GRAND FONT	20 000 euros
CSCS A.C.A.I.Q. BASSEAU – PETITE GARENNE – CHARITE-ESPOIR	20 000 euros
CSCS/MJC RIVES DE CHARENTE	20 000 euros
COMITE ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DE LA VILLE D'ANGOULEME (convention triennale d'objectifs à l'approbation du conseil municipal du 10 décembre 2014)	30 000 euros
A.C.A.P.A.	8 000 euros
COMITE DES FETES ET D'ANIMATION DE LA VILLE D'ANGOULEME	5 000 euros
SCENE NATIONALE THEATRE (convention triennale d'objectifs approuvée au conseil municipal de février 2013)	160 000 euros

SARL 9eART + (convention annuelle technique et financière 2015 à l'approbation du conseil municipal du 10 décembre 2014)	300 000 euros
ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE DE L'IMAGE (Participation)	270 000 euros

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- Angoulême Charente Football Club (ACFC)	Patrick Bourgoïn Jean-Pol Gatellier Gérard Marquet	
- Angoulême Charente Handball (ACH)	Laïd Bouazza Patrick Bourgoïn	
- CSCS Louis Aragon	Xavier Bonnefont Isabelle Lagrange Danielle Chauvet François Elie Stéphanie Garcia	Titulaires Suppléants
- CSCS ACAIQ Basseau Petite Garenne	Joël Guitton	
- CSCS MJC Sillac / Grande Garenne / Frégeneuil	Xavier Bonnefont et sa représentante Elisabete Serralheiro Danielle Chauvet Jean-Pol Gatellier	
- CSCS CAJ La Grand Font	Xavier Bonnefont et sa représentante Elise Vouvet Danielle Chauvet Joël Guitton	
- CSCS Rives de Charente	Laïd Bouazza Danielle Chauvet	
- Comité d'action du personnel de la Ville	Anne-Laure Willaumez-Guillemeteau Danielle Chauvet	

Isabelle Lagrange
Jean-Paul Pain

- ACAPA

Samuel Cazenave

- Comité des fêtes et d'animation de la Ville · Samuel Cazenave

Bernadette Fave
Cécile Macula
Danielle Chauvet
José Bouttemy
Murat Ozdemir
Elisabete Serralheiro
Martine François-Rougier
Valérie Dubois
Philippe Lavaud

- Association Théâtre d'Angoulême Scène nationale

Samuel Cazenave
Danielle Chauvet

- École Européenne de l'Image (EESI)

Xavier Bonnefont Titulaires
Samuel Cazenave
Gilbert Pierre-Justin Suppléants
Pascal Monier

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
14 décembre 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



Handwritten signature